

# **Rapport des Commissaires aux Comptes**

## **sur les comptes annuels**

### **Ymagis**

Société Anonyme  
au capital de 1 973 041 €  
106-108, rue La Boétie  
75008 Paris

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux Comptes**  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris

**Vachon et Associés**  
**Commissaire aux Comptes**  
54, rue de Clichy  
75009 Paris

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

**YMAGIS**

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les titres de participation et les créances rattachées sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.1.2 « Titres de participation et créances rattachées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton  
International



Laurent Bouby  
Associé

Vachon et Associés



Bertrand Vachon  
Associé

# **YMAGIS SA**

Société anonyme au capital de 1 973 041 €

106-108, rue La Boétie - 75008 PARIS

RCS PARIS B 499 619 864

## **ANNEXE SOCIALE**

### **COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2015**

En Milliers d'euros	Notes	31-déc.-15		31-déc.-14	
		Brut	Amortissement/ Provision	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2.1	743	(662)	81	76
Fonds Commerciaux		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2.1	453	(344)	109	80
Terrains		210	-	210	-
Constructions		572	(24)	547	-
Installations techniques, matériels et outillage		248	(163)	84	109
Autres immobilisations corporelles	2.1	2 980	(1 933)	1 047	1 130
Immobilisations en cours	2.1	-	-	-	-
Avances et acomptes	2.1	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence		-	-	-	-
Titres de participations	2.2	30 682	(136)	30 547	29 579
Créances rattachées à des participations	2.2/2.4	17 365	-	17 365	7 146
Autres titres immobilisés		280	(0)	279	229
Prêts	2.2/2.3	(0)	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2.2/2.4	880	-	880	776
<b>TOTAL I</b>		<b>54 412</b>	<b>(3 262)</b>	<b>51 150</b>	<b>39 125</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En cours de production de biens		-	-	-	-
En cours de production de Services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes		6	-	6	65
Clients et comptes rattachés	2.4	34 557	(796)	33 761	28 024
Autres créance		-	-	-	-
. Fournisseurs débiteurs	2.3/2.4	743	-	743	203
. Personnel		16	-	16	-
. Organismes sociaux	2.4	8	-	8	8
. Etat, impôts sur les bénéfiques	2.4	406	-	406	300
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	3 035	-	3 035	3 202
. Autres	2.4	18 835	(1 163)	17 672	12 405
Capital souscrit et appelé, non versé	2.4	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		33	-	33	33
Instruments de trésorerie		500	-	500	250
Disponibilités		6 393	-	6 393	939
Charges constatées d'avance	2.4	1 301	-	1 301	1 823
<b>TOTAL II</b>		<b>65 832</b>	<b>(1 959)</b>	<b>63 873</b>	<b>47 251</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		332	-	332	594
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>120 576</b>	<b>(5 221)</b>	<b>115 355</b>	<b>86 970</b>

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>Notes</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	2.9.1	1 973	1 962
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.9.2	25 338	25 129
Ecarts de réévaluation			-
Réserve légale	2.9.2	197	162
Réserves statutaires ou contractuelles			-
Réserves réglementées			-
Autres réserves			-
Report à nouveau	2.9.2	2 651	1 811
Résultat de l'exercice	2.9.2	(3 478)	874
Subventions d'investissement			-
Provisions réglementées	2.9.2	13	12
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2.9.2</b>	<b>26 693</b>	<b>29 950</b>
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	2.3		49
Provisions pour charges		-	-
<b>TOTAL (III)</b>		-	<b>49</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres Emprunts obligataires	2.4	41 407	15 400
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>			
Emprunts	2.4	10 668	8 042
Découverts, concours bancaires	2.4		17
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>			
Divers	2.4	402	402
Associés	2.4		-
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	9 136	5 855
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
Personnel	2.4	758	459
Organismes sociaux	2.4	615	436
Etat, impôts sur les bénéficiaires	2.4	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	2 581	3 091
Etat, obligations cautionnées	2.4		-
Autres impôts, taxes et assimilés	2.4	162	64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	374	54
Autres dettes	2.4	13 410	11 864
Instruments de trésorerie	2.4		-
Produits constatés d'avance	2.4	9 145	11 283
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2.4</b>	<b>88 661</b>	<b>56 971</b>
Ecart de conversion passif		-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>115 354</b>	<b>86 970</b>

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
Ventes de marchandises	2.11	131	661
Production vendue biens			-
Production vendue service	2.11	30 264	31 900
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	2.11	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>
Production stockée			-
Production immobilisée			-
Subventions d'exploitation		2	39
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges		413	874
Autres produits		0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>30 810</b>	<b>33 473</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		266	341
Variation de stock (marchandises)		0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-
Autres achats et charges externes		26 287	25 519
Impôts, taxes et versements assimilés		527	503
Salaires et traitements		3 294	2 818
Charges sociales		1 574	1 168
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1	1 236	748
Dotations aux provisions sur immobilisations			-
Dotations aux provisions sur actif circulant		237	1 109
Dotations aux provisions pour risques et charges			31
Autres charges		0	3
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>33 421</b>	<b>32 241</b>
<b>RÉSULTAT d'EXPLOITATION</b>		<b>(2 611)</b>	<b>1 232</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		-	-
Perle supportée ou bénéfice transféré (IV)		-	-
Produits financiers de participations		646	49
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-
Autres intérêts et produits assimilés		186	405
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	2
Différences positives de change		6	37
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-	-
<b>Total des produits financiers</b>		<b>837</b>	<b>492</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		139	1
Intérêts et charges assimilés		1 937	525
Différences négatives de change		4	5
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			-
<b>Total des charges financières</b>		<b>2 081</b>	<b>531</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(1 243)</b>	<b>(38)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(3 855)</b>	<b>1 194</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		49	14
Produits exceptionnels sur opérations en capital		259	79
Reprises sur provisions et transferts de charges			2
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>308</b>	<b>95</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108	421
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1	10
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>154</b>	<b>445</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>154</b>	<b>(350)</b>
Participation des salariés	2.10	-	-
Impôts sur les bénéfices		(222)	(31)
<b>Total des Produits</b>		<b>31 955</b>	<b>34 060</b>
<b>Total des Charges</b>		<b>35 433</b>	<b>33 186</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(3 478)</b>	<b>874</b>



# YMAGIS SA

## Annexe au 31 décembre 2015

<u>1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE</u> .....	5
<u>1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u> .....	5
<u>1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles</u> .....	5
<u>1.1.2 – Titres de participation</u> .....	6
<u>1.1.3 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement</u> .....	6
<u>1.1.4 - Stocks</u> .....	6
<u>1.1.5 – Créances clients et autres créances</u> .....	6
<u>1.1.6 – Provisions pour risques et charges</u> .....	7
<u>1.1.7 – Emprunt obligataire à bon de souscription d’actions</u> .....	7
<u>1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d’affaires</u> .....	7
<u>1.1.9 – Frais de R&amp;D</u> .....	8
<u>1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d’impôt</u> .....	8
<u>1.1.11 – Résultat exceptionnel</u> .....	8
<u>1.2 - EVENEMENTS DE L’EXERCICE</u> .....	9
<u>2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u> .....	10
<u>2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements)</u> .....	10
<u>2.2 - Etat des immobilisations financières</u> .....	11
<u>2.3 - Etat des provisions</u> .....	12
<u>2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes</u> .....	14
<u>2.5 - Entreprises liées</u> .....	15
<u>2.6 - Produits et avoirs à recevoir</u> .....	15
<u>2.7 - Charges à payer et avoirs à établir</u> .....	16
<u>2.8 - Charges et produits constatés d’avance</u> .....	16
<u>2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres</u> .....	16
<u>2.9.1 - Capital social</u> .....	16
<u>2.9.2 - Capitaux propres</u> .....	18
<u>2.10 - Participation des salariés aux fruits de l’expansion</u> .....	18
<u>2.11 – Ventilation du chiffre d’affaires net</u> .....	18
<u>2.12 - Ventilation de l’impôt sur les bénéfices</u> .....	19
<u>3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u> .....	19
<u>3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales</u> .....	19
<u>3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d’impôts</u> .....	22
<u>3.3 - Rémunération des dirigeants</u> .....	22
<u>3.4 - Effectifs à la clôture</u> .....	22
<u>3.5 - Engagement de retraite et DIF</u> .....	22
<u>3.6 - Dépenses de recherche et développement</u> .....	22
<u>3.7 - Evènements postérieurs à la clôture</u> .....	23
<u>3.8 - Tableau des filiales et participations</u> .....	25

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 présente un total de € 117 364 milliers. Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de - € 3 478 milliers.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015. L'exercice précédent avait une durée identique, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE**

### **1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. De même, la société n'a procédé à aucun changement d'estimation, de méthode comptable ou de correction d'erreur sur l'exercice.

#### **1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

- Logiciels de 1 an à 5 ans, mode linéaire (L)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage de 3 ans à 10 ans, mode linéaire (L)
- Installations générales, agencements, aménagements divers de 5 ans à 10 (L)
- Matériel de transport de 3 ans à 5 ans (L)
- Matériel de bureau et informatique de 3 ans à 5 ans (L)
- Mobilier de 5 ans à 10 ans (L)

#### 1.1.2 – Titres de participation et créances rattachées

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Les titres sont comptabilisés à leur prix d'achat ou d'apport. Le coût d'acquisition des titres est également comptabilisé, le cas échéant, à l'actif de l'entreprise et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres et/ou des créances rattachées devient inférieure à la valeur comptable, et/ou lorsque les créances rattachées apparaissent irrécouvrables.

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les comparables, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette.

#### 1.1.3 – Autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris le cas échéant les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

#### 1.1.4 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier coût d'achat connu ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La Société ne dispose plus de stock depuis le 1er décembre 2013 et l'apport de sa branche d'activité acheminement à sa filiale SmartJog Ymagis Logistics SAS (« SYL »).

#### 1.1.5 – Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement estimé, tenant compte de l'ancienneté de la créance examinée et de la qualité du débiteur.

### 1.1.6 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

### 1.1.7 – Emprunt obligataire

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions.

L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient.

### 1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le revenu du VPF est reconnu en chiffre d'affaires dès lors qu'un film long métrage ou tout autre contenu est projeté sur les écrans qui utilisent les installations de projection numérique sous contrat avec YMAGIS, quel que soit le mode de financement retenu, Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur<sup>1</sup>. Un VPF est ainsi dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat quel que soit le nombre de projections de ce contenu.

Pour un écran sous contrat VPF avec YMAGIS, le montant total des VPF perçus au cours d'un exercice donné dépend essentiellement du nombre de nouveaux films projetés sur cet écran.

Les contrats VPF de la majorité des distributeurs de films sont plafonnés dès lors que l'ensemble des coûts économiques du modèle ainsi que la marge contractuelle de la Société ont été couverts (le « **Cost Recoupment** »). Le Cost Recoupment est ainsi atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des participations payées à YMAGIS par l'exploitant dans le modèle Tiers Investisseur, égale le montant total constitué par la somme (i) du prix d'achat et d'installation des

---

<sup>1</sup> Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modèles : (i) le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par la société en charges externes, et (ii) le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques. Dans ce dernier cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement.

équipements de projection numérique, (ii) des coûts de financement, (iii) des frais généraux de la Société et (iv) d'une marge contractuellement convenue entre le distributeur et YMAGIS.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « **Free Riders** ») sont facturés au tarif public. En cas de contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs peuvent être, le cas échéant, émis et comptabilisés.

Les sommes facturées aux exploitants dans le cadre du modèle Tiers Investisseur (« participations ») sont reconnus en chiffre d'affaires et étalés sur la durée du financement sous-jacent.

La perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles, et légales en France :

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par pays des écrans VPF. en France, le versement des VPF par les distributeurs de contenus s'arrêtera au plus tard au 31 décembre 2021, aux termes de la loi n°2010-1140 du 30 septembre 2010,
- Les contrats signés par la Société avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment spécifique à chacun de ces fournisseurs, à une réduction progressive des VPF collectés par la société auprès des fournisseurs de contenus.

La société constate des Management Fees vis-à-vis des filiales étrangères qui se caractérisent d'une part avec une approche « profit split » pour le VPF et d'autre part avec une approche « TNMM » pour l'activité de duplication et d'acheminement de contenu cinématographique.

#### 1.1.9 – Frais de R&D

Les frais de recherche et de développement qui ne répondent pas aux critères d'activation sont comptabilisés en charges d'exploitation. La Société n'a activé aucune dépense de recherche et développement au cours des trois derniers exercices.

#### 1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt

Le CICE, qui représente sur 2015 une économie de charges chez YMAGIS SA de € 54 474 (contre un montant € 54 474 en 2014), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes annuels de la société. Il a été principalement affecté au financement des investissements réalisés par la Société au cours de l'exercice.

Le CIR, comptabilisé dans les comptes sociaux d'Ymagis SA en diminution de la charge d'impôt, s'élève à € 42 000 au titre de l'exercice 2015, contre € 55 867 sur 2014.

#### 1.1.11 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

## 1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- **Placement privé d'un emprunt obligataire**

Ce point est détaillé dans le chapitre 1.1.7

- **Acquisition de la société R2D1**

En juin 2015, le groupe a fait l'acquisition de 80% du capital de la société R2D1, spécialiste de l'installation et de la maintenance d'équipements numériques en France, en Suisse et sur le continent africain.

A l'issue d'une opération d'apport mixte des activités d'installation et de vente d'équipements de la société Ymagis Engineering Services (YES), filiale à 100% du groupe Ymagis, à la société R2D1, réalisée le 1er décembre 2015, avec effet rétroactif au 30 juin 2015, Ymagis détient 90% du capital de la société.

La société R2D1 SAS a racheté le 29 décembre 2015 à un actionnaire minoritaire 30% des parts de sa filiale R2D1 Swiss.

- **Reprise des activités d'Eclair Group**

Aux termes de la procédure de redressement judiciaire initiée en juin 2015, l'offre de reprise des activités du groupe Eclair, et des participations détenues par le groupe Eclair, par Ymagis a été retenue le 31 juillet 2015. Ces dernières années, le groupe Eclair a fortement souffert de la chute de ses activités photochimiques avec la transition vers le numérique. Après plusieurs plans de restructuration, le groupe s'est recentré sur les activités suivantes : les métiers de l'adaptation, les services à la distribution de contenus, la restauration des films et des contenus vidéo et la post-production.

Afin de gérer les activités reprises, Ymagis a procédé à la création de deux nouvelles entités détenues à 100% par Ymagis SA : Eclair Média SAS et Eclair Cinéma SAS qui ont repris respectivement les activités d'adaptation et de service à la distribution pour la première et les activités de post-production et de restauration pour la seconde.

Conformément à l'acte de cession du 22 décembre 2015 faisant suite au jugement, YMAGIS SA a repris à son actif les actifs immobiliers situés à AUGY et les titres de participation des filiales précédemment détenues par ECLAIR GROUP

- **Acquisition des 40% restant de SmartJog Ymagis Logistics**

YMAGIS devient l'actionnaire unique de sa filiale dédiée à l'acheminement des contenus.

YMAGIS a conclu un accord avec la société SmartJog, filiale du groupe TDF, pour le rachat des 40% restants de leur filiale commune SmartJog Ymagis Logistics (SYL) en date du 29 décembre 2015. Grâce à cette opération, YMAGIS détient dorénavant 100% du capital de SYL.

Cette opération permettra à YMAGIS d'une part, d'intégrer plus efficacement les activités similaires existantes dans deux autres filiales du groupe (dcinex SA et Eclair Media SAS), et d'autre part, de préparer un éventuel rapprochement courant 2016 avec la société DSAT Cinéma (DSAT), dont YMAGIS détient indirectement 49,8% du capital.

## 2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements)

La principale variation concerne le poste **Immobilisations corporelles**, à hauteur de € 782 milliers relatifs à la reprise des terrains et constructions d'Augy, dans le cadre de la reprise des activités d'Eclair Groupe détaillée ci-dessus.

Valeur Brute - En Milliers d'euros	31-déc-14	Augmentation	Diminution	31-déc-15
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 025</b>	<b>171</b>	-	<b>1 196</b>
Terrains		<b>210</b>		<b>210</b>
Constructions		<b>572</b>		<b>572</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	248			248
Autres installations, agencements, aménagements	478	62		539
Matériel de transport	17	9		25
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 640	315	89	1 866
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	538	11		549
<b>Sous-total autres immobilisations corporelles</b>	<b>2 672</b>	<b>396</b>	<b>89</b>	<b>2 980</b>
Immobilisations corporelles en cours	-			-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 920</b>	<b>1 177</b>	<b>89</b>	<b>4 009</b>
<b>Total</b>	<b>3 945</b>	<b>1 348</b>	<b>89</b>	<b>5 205</b>

La variation des amortissements et dépréciations entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Amortissements - En Milliers d'euros	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorporelles	869	138	2	1 006
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>869</b>	<b>138</b>	<b>2</b>	<b>1 006</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	24		24
Installations techniques, matériel et outillages industriels	139	25		163
Installations générales, agencements divers	148	63		211
Matériel de transport	9	4		13
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 124	256	1	1 379
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	261	69		330
<b>Sous-total Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 542</b>	<b>391</b>	<b>1</b>	<b>1 933</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 681</b>	<b>440</b>	<b>1</b>	<b>2 120</b>
<b>Total Général</b>	<b>2 550</b>	<b>579</b>	<b>3</b>	<b>3 126</b>

## 2.2 - Etat des immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes des immobilisations financières au cours de l'exercice sont les suivantes :

Valeur Brute - En Milliers d'euros	31-déc.-14	Augmentation	Diminution	31-déc.-15
Titres de participations	29 579	1 103		30 682
Créances rattachées à des participations	7 146	14 107	3 888	17 365
Autres titres immobilisés	230	958	908	280
Autres immobilisations financières	776	1 513	1 409	880
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>37 731</b>	<b>17 681</b>	<b>6 205</b>	<b>49 207</b>

Le détail des titres de participation et des variations afférentes sur l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous. Notons que la valeur des titres de participation s'élève à € 30 547 milliers au 31 décembre 2015.

En Milliers d'euros	PAYS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
3Delux SAS	France	26	-	-	26
Y.E.S SAS	France	424	-	-	424
Ymagis UGC Italie SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC France SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Espagne SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Belgique SARL	France	1	-	-	1
Smartjog Ymagis Logistics SAS	France	2 716	0	-	2 716
Ymagis Deutschland GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Systemhaus GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Spain SLU	Espagne	50	-	-	50
Eclair Media SAS	France	1	249	-	250
Direct Cinema North America Inc.	Etats-Unis	8	-	-	8
dcinex SA	Belgique	26 301	-	-	26 301
Eclair Cinema SAS	France	-	250	-	250
R2D1 SAS	France	-	504	-	504
Studio 7 GMBH	Allemagne	-	25	-	25
Augy Stock SAS	France	-	25	-	25
Tevisa SA	France	-	25	-	25
Audiotitres	Maroc	-	25	-	25
<b>Total Titres de participation</b>		<b>29 579</b>	<b>1 103</b>	-	<b>30 682</b>

Le poste « Créances rattachées à des participations » de € 17 365 milliers correspond notamment, à hauteur de € 10,4 millions, à la créance vis-à-vis de dcinex SA, dans le cadre du rachat des dettes de ses dettes juniors, suite au placement privé de l'emprunt obligataire détaillé ci-dessus.

Le poste « Autres titres immobilisés » correspond pour l'essentiel à la comptabilisation des 30 651 actions Ymagis détenus au 31 décembre 2015 (30 970 au 31 décembre 2014) par la Société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la banque ODDO.

Le postes « Autres immobilisations financières » est principalement constituée par (i) les dépôts de garantie concernant d'une part les emprunts Oseo/BPI et d'autre part certaines lignes de



mobilisation de créances, et (ii) par les liquidités, pour € 183 milliers (€ 184 milliers au 31 décembre 2014), gérées par la banque ODDO dans le cadre du contrat de liquidité précité.

## 2.3 - Etat des provisions

Les provisions et leurs variations sur l'exercice se détaillent ainsi au 31 décembre 2015 :

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31-déc.-15</b>
Amortissements dérogatoires	12	1	0	13
<b>Total Provisions règlementées</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
Autres provisions	49	-	49	-
<b>Total autres Provisions</b>	<b>49</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>61</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>13</b>
Sur titres de participation	-	136	-	136
Sur autres titres immobilisés	1	-	1	1
Sur comptes clients	680	117	1	796
Autres dépréciations (comptes courants)	1 043	120		1 163
<b>Total Dépréciations</b>	<b>1 724</b>	<b>373</b>	<b>2</b>	<b>2 095</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 786</b>	<b>374</b>	<b>51</b>	<b>2 108</b>

La dotation de € 120 milliers correspond au provisionnement de divers créances et compte-courant détenues sur nos filiales françaises 3delux et Ymagis UGC Belgique.

A noter que la provision sur comptes courants à hauteur de € 1 163 milliers se ventile par filiale de la manière suivante :

- Ymagis Systemhaus pour € 748 milliers.
- Ymagis UGC Italie pour € 121 milliers.
- Ymagis UGC Belgique pour € 264 milliers.
- 3delux pour € 30 milliers.

La dotation de € 117 milliers correspond aux provisions pour clients douteux constatées durant l'exercice 2015.

La dotation de € 136 milliers correspond à la dépréciation des titres de participation, contenu tenu de la valeur de ces derniers et la situation nette de ces derniers.

## 2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances et des dettes sont les suivantes au 31 décembre 2015 :

### Créances :

Etat des Créances - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	17 365	-	17 365
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	880	880	-
Clients douteux ou litigieux	813	813	-
Autres créances clients	33 992	33 992	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Débiteurs divers	743	743	-
Personnel et comptes rattachés	16	16	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	8	8	-
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les Bénéfices	406	406	-
TVA	3 035	3 035	-
Autres impôts, taxes, versements et assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	18 594	18 594	-
Charges constatées d'avance	1 301	1 301	-
<b>Total Général</b>	<b>77 151</b>	<b>59 786</b>	<b>17 365</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	-	-	-
Remboursements des prêts dans l'exercice	-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés	-	-	-

### Dettes :

Etat des Dettes - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	41 407	1 407	40 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
A un an maximum	-	-	-	-
Plus d'un an	10 668	1 108	9 460	100
Emprunts et dettes financières divers	402	17	385	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3	3	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	9 136	9 136	-	-
Personnel et comptes rattachés	758	758	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	615	615	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	2 581	2 581	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	162	162	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	374	374	-	-
Autres dettes	13 410	13 410	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	9 145	9 145	-	-
<b>Total Général</b>	<b>88 661</b>	<b>38 717</b>	<b>49 845</b>	<b>100</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	44 607			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 992			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	-			

La dette financière brute d'Ymagis SA s'élève à € 52,5 millions à fin décembre 2015 contre € 23,9 millions un an auparavant. Cette augmentation est entièrement imputable d'une part (i) au placement privé d'un emprunt obligataire, détaillé par ailleurs au § 1.1.7, d'un montant de € 40 millions, et d'autre part (ii) à la contraction par la Société au cours de l'exercice de deux emprunts auprès de la BPI pour un montant total de € 3,4 millions, remboursables en 5 ans après deux années de grâce, soit 7 ans au total.

La dette brute d'Ymagis se détaille ainsi au 31 décembre 2015 :

- € 41,4 millions au titre du placement privé cité ci-dessus.
- € 10,7 millions auprès de BPI (ex OSEO),
- € 0,4 millions auprès de la banque Palatine, remboursable en totalité en 2019,

## 2.5 - Entreprises liées

Les entreprises liées sont constituées par les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation telles que détaillées dans le tableau au § 3.8 ci-dessous, ainsi que par la société Ymagis Holdings et les fonds gérés par les sociétés OTC Asset Management et Odyssée Venture, actionnaires de la Société.

<b>+= actif ou produit / (-) = Passif ou charge - En milliers d'euros</b>	<b>Liées</b>	<b>Lien de participations</b>
Participations	30 547	
Créances rattachées à des participations	17 365	
Créances clients et comptes rattachés	24 355	
Autres créances	17 005	
Dette fournisseurs & comptes rattachés	(5 957)	
Autres dettes	(10 463)	
Produits financiers	967	
Charges financières	(128)	

## 2.6 - Produits et avoirs à recevoir

<b>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan - TTC - En Milliers d'euros</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	20 660	20 943	(283)	-1%
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	247	202	45	22%
<b>Total</b>	<b>20 908</b>	<b>21 145</b>	<b>(237)</b>	<b>-1%</b>

## 2.7 - Charges à payer et avoirs à établir

<b>Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan -TTC- En Milliers d'euros</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 461	52	1 409	2710%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 762	2 150	612	28%
Dettes fiscales et sociales	757	658	99	15%
Autres dettes (y compris les avoirs à établir)	2 067	2 571	(504)	-20%
<b>Total</b>	<b>7 048</b>	<b>5 431</b>	<b>1 617</b>	<b>30%</b>

## 2.8 - Charges et produits constatés d'avance

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Charges constatées d'avance	1 301	1 823	(522)	-29%
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>1 301</b>	<b>1 823</b>	<b>-522</b>	<b>-29%</b>

<i>En Milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>	<b>Var</b>	<b>%</b>
Produits constatés d'avance	9 145	11 283	(2 138)	-19%
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>9 145</b>	<b>11 283</b>	<b>-2 138</b>	<b>-19%</b>

Les postes faisant l'objet d'une charge constatée d'avance sont principalement les charges de crédit-bail dont les premiers loyers, lorsqu'ils sont majorés, sont alors étalés sur la durée du contrat. Les produits constatés d'avance correspondent pour l'essentiel aux ventes et financements correspondants de matériel de projection numérique à nos différentes filiales dans le cadre du déploiement des écrans VPF au cours des deux derniers exercices.

## 2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres

### 2.9.1 - Capital social

Le nombre d'actions, la valeur nominale de chaque action et le montant du capital social ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

<i>En euros</i>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur Nominale (€)</b>	<b>Montant (€)</b>
Capital social au 31 décembre 2014	7 846 098	0,25	1 961 525
Exercice de 962 BSPCE - mars 2015	3 848	0,25	962
Exercice de 10 337 BSPCE - juillet 2015	41 348	0,25	10 337
Exercice de 200 BSPCE - novembre 2015	800	0,25	200
<b>Capital social au 31 Décembre 2015</b>	<b>7 892 094</b>	<b>0,25</b>	<b>1 973 024</b>

Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Sur la période écoulée, 11 911 BSPCE ont été exercés conduisant à l'émission de 47 644 actions nouvelles.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice, 40 888 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2015, représentant un montant potentiel maximum de 163 552 actions à émettre.

Sur l'exercice, un produit de € 165 milliers a été comptabilisé correspondant à l'impact net des BSPCE devenus inactifs.

### **Mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites**

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

## 2.9.2 - Capitaux propres

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements ayant affecté les capitaux propres de la société au cours de l'exercice :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-14	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	31-déc.-15
Capital Social	1 962	11	-	-	1 973
Primes d'émission/fusion/apport	25 129	208	-	-	25 338
Réserve Légale	162	-	0	35	196
Report à Nouveau	1 811	-	-	840	2 651
Résultat de l'exercice	874	(3 478)	-	(874)	(3 478)
<b>Total</b>	<b>29 938</b>	<b>(3 258)</b>	-	<b>1</b>	<b>26 680</b>
Provisions Réglementées	12	1	0	-	13
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>29 950</b>	<b>(3 257)</b>	-	-	<b>26 693</b>

## 2.10 - Participation des salariés aux fruits de l'expansion

Compte tenu des résultats de la Société de l'exercice écoulé, aucune participation concernant les salariés d'Ymagis SA n'a été enregistrée en 2014 dans les comptes de la Société.

## 2.11 – Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile comme suit par type d'activité et zone géographique :

<b>Répartition par type d'activité - En Milliers d'euros</b>	31-déc.-15	31-déc.-14	Var	%
Ventes de marchandises	131	661	(530)	-80%
Prestations de services	30 265	31 900	(1 635)	-5%
<b>Total</b>	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>	<b>(2 165)</b>	<b>-7%</b>

<b>Répartition géographique - En Milliers d'euros</b>	31-déc.-15	31-déc.-14	Var	%
France	9 599	19 917	(10 318)	-52%
Etranger	20 796	12 643	8 153	64%
<b>Total</b>	<b>30 395</b>	<b>32 560</b>	<b>(2 165)</b>	<b>-7%</b>

## 2.12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Compte tenu de l'intégration fiscale et du déficit fiscal reportable au 31 décembre 2015, la ventilation de l'impôt sur les bénéfices n'est pas pertinente.

Pour rappel, Ymagis SA est tête du groupe de l'intégration fiscale mise en place en décembre 2011, qui comporte, outre Ymagis SA, les sociétés suivantes :

- YMAGIS Engineering Services
- YMAGIS UGC France
- YMAGIS UGC Belgique
- YMAGIS UGC Italie
- YMAGIS UGC Espagne
- ECLAIR MEDIA (ex V.A.M.P)

Le produit d'intégration fiscale s'élève à € 180 milliers au titre de l'exercice écoulé, contre un produit net de € 154 milliers en 2014.

## 3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales

Les engagements pris par Ymagis SA ou ses filiales au titre des crédits-baux et des contributions à verser aux exploitants de salles de cinémas sont présentés ci-dessous de manière consolidée, la totalité des engagements donnés ou reçus qui concernent le modèle VPF étant portée ou garantie dans ce cadre par la Société (pour le périmètre Ymagis hors dcinex, cette dernière société, acquise en octobre 2014, faisant l'objet de garanties spécifiques détaillées ci-dessous).

#### Engagements donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cèdent le droit de percevoir le VPF à Ymagis SA ou à l'une de ses filiales en échange d'une contribution à leur financement (engagement donné), et les participations facturées aux exploitants dans le cadre de leur contribution aux financements lorsque ceux-ci ont été souscrits par Ymagis SA ou l'une de ses filiales (engagement reçu).

- Engagements donnés - Contributions restant dues aux exploitants (modèle Tiers Collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>Entre un et cinq ans</i>	<i>A plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
<b>31 décembre 2015</b>	9 572	8 694	12 805	31 070
<b>31 décembre 2014</b>	10 148	28 914	2 603	41 665

- Engagements reçus - Participation exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)



<i>Montants en K €</i>	<b>A moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	221	4 677	0	4 898
31-déc.-14	256	412	4 510	5 178

Par ailleurs, pour information, la totalité des paiements restant dus aux organismes de crédit-bail au titre des loyers de leasing dans le cadre du modèle Tiers Investisseur représentent :

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	11 245	16 912	0	28 157
31-déc.-14	11 467	28 240	27	39 734

Compte tenu de leur mutualisation, les montants encaissés par Ymagis SA et ses filiales au titre du VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants de salles de cinéma ainsi qu'aux crédits bailleurs.

#### **Engagements donnés liés aux autres locations simples**

Dans le cadre de son exploitation, Ymagis SA ou ses filiales sont amenées à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières,
- Véhicules de location,
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent les loyers sur les bureaux de Paris et Montrouge occupés par les équipes de la Société, et sont détaillés ci-dessous :

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	409	1 159	95	1 662
31-déc.-14	374	1 257	377	2 008

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur leur mode de renouvellement ou de résiliation.

#### **Engagements donnés sur crédit-bail mobilier hors VPF**

<i>Montants en K €</i>	<b>à moins d'un an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
31-déc.-15	75	88	0	163
31-déc.-14	157	163	0	319

## Engagements reçus

Dans le cadre du modèle VPF, les exploitants sous contrat VPF avec Ymagis SA ou ses filiales sont engagés dans des contrats d'infogérance des installations de projection numérique au profit d'Ymagis SA ou de ses filiales pour les montants suivants (hors périmètre dcinex)

Montants en K €	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-15	3 403	13 115	3 815	20 333
31-déc.-14	3 514	14 659	7 562	25 735

## Autres garanties accordées aux filiales du Groupe

Enfin, la Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques de dcinex dans le cadre des *waivers* bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes *senior* et *junior* liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les garanties apportées par Ymagis SA à filiale SYL, détenue à 100%, correspondent au soutien financier de sa filiale jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes du prochain exercice clos le 31/12/16 ainsi qu'aux garanties apportées aux *leasers* ayant financé le déploiement par SYL des nouveaux cinémas connectés et particulièrement l'acquisition du réseau de cinémas connectés auprès de la société Arqiva, ainsi que la garantie apportée au propriétaire des bureaux londoniens de la filiale.

Garantie donnée à dcinex SA pour une durée de 12 mois au titre de ses créances et engagements existants envers DSAT

Le tableau ci-dessous indique le total de ces garanties pour les deux sociétés concernées, détaillé par société au tableau § 3.8 plus loin.

Montants en K €	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-15	17 111	29 840	988	47 939

La société Ymagis SA s'engage à apporter son soutien financier à sa filiale 3 DELUX, dont elle est détentrice à 51%, en application du maintien de continuité d'exploitation des comptes sociaux de cette dernière.

### 3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En Milliers d'euros

<b>Accroissement de la dette future d'impôts</b>	-
	Néant
<b>Allègement de la dette futur d'impôts</b>	<b>44</b>
C3S (EX - Organic)	44
Effort Construction	0
<b>Nature des différences temporaires</b>	
Déficits reportables individuels	3 802
Déficits reportables groupe fiscal	3 134

### 3.3 - Rémunération des dirigeants

La rémunération brute des organes de direction s'est élevée à € 465 milliers au titre de 2015, contre € 360 milliers au titre de l'exercice précédent.

### 3.4 - Effectifs à la clôture

En Milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2014		Var	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	41	0	34	0	7	0
Agents de maîtrise et techniciens	0	0	0	0	0	0
Employés	22	0	19	0	3	0
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

Les effectifs de la Société s'élève dont à 63 personnes en 2015 contre 53 personnes au 31 décembre 2014.

### 3.5 - Engagement de retraite

La société ne comptabilise pas de provision au titre des engagements de retraite. Le montant de l'engagement hors bilan correspondant au 31 décembre 2015 s'élève à € 98 milliers contre € 164 milliers au 31 décembre 2014.

### 3.6 - Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à € 360 milliers sur l'exercice, contre € 424milliers en 2014. Ces dépenses ne remplissant pas tous les critères relatifs à leur activation, elles ont été enregistrées en totalité en charges au cours de l'exercice.

### **3.7 - Evènements postérieurs à la clôture**

#### **Nomination d'un nouveau Directeur General Délégué**

Le 6 janvier 2016, le Groupe a annoncé la nomination de Georges Garic, en tant que nouveau Directeur Général Délégué. Georges Garic occupait ces trois dernières années, les fonctions de Corporate Vice-Président Exécutif de la société internationale de sous-traitance électronique Asteelflash.

Georges Garic, 50 ans, est basé à Paris. Il rapporte directement à Jean Mizrahi, Président Directeur Général d'YMAGIS. Il intègre le comité de direction.

Georges Garic remplace à ce poste Jean-Marie Dura, qui a rejoint entre temps le Conseil d'Administration d'YMAGIS, suite aux décisions votées par les actionnaires lors de l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 30 juin 2015.

#### **Acquisition de CineLogistics**

Le 8 février 2016, le Groupe a annoncé l'acquisition de la société berlinoise CINE-LOGISTICS GmbH, le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographiques germanophones. Selon les termes de cet accord, YMAGIS devient l'unique actionnaire de CINE-LOGISTICS GmbH au travers de sa filiale YMAGIS Deutschland GmbH.

Le cœur de métier de CINE-LOGISTICS est d'assurer l'acheminement physique et électronique pour le compte des distributeurs allemands et de certaines grandes chaînes d'exploitation cinéma de leurs matériels publicitaires, tickets, contremarques et cartes cadeaux ainsi que les DCPs pour les films annonces, les films longs-métrages, les spots publicitaires et les KDMs. Grâce à son centre logistique, la société est aussi connue pour le stockage, l'archivage et la conservation des œuvres cinématographiques pour le compte des ayants droit, sociétés de production et cinémathèques, totalisant près de 20 000 objets physiques pour 6 500 films.

En 2015, CINE-LOGISTICS a enregistré un chiffre d'affaires de 3,15 millions d'euros (+30,2 % par rapport à l'année précédente). Basée à Berlin, l'entreprise exploite un centre de distribution situé près de l'aéroport de Berlin-Tempelhof. CINE-LOGISTICS compte un effectif de 20 employés équivalent temps-plein qui rejoignent aujourd'hui les équipes du groupe YMAGIS.

## **Définition d'un nouveau plan stratégique et d'une nouvelle identité du Groupe**

Compte tenu des changements de périmètre intervenus depuis l'introduction en Bourse de la société en 2013, YMAGIS a engagé la définition d'un nouveau plan stratégique à trois ans destiné à guider son développement dans le domaine des services à l'horizon 2019, en misant sur le renforcement des activités dégagant les plus fortes marges bénéficiaires et ayant les meilleures perspectives de croissance. Les grandes lignes de ce nouveau plan seront rendues publiques en septembre prochain à l'occasion de la publication des résultats semestriels 2016.

Par ailleurs, les opérations d'acquisitions réalisées ces deux dernières années ont conduit YMAGIS à repenser son identité et sa stratégie de marques dans un but de simplification et d'efficacité. Les activités d'Exhibitor Services sont regroupées désormais sous une nouvelle marque unique CinemaNext. Les services communs de ces activités comme la gestion de sa supply chain seront basés à Liège en Belgique.

Les activités de Content Services, jusqu'à aujourd'hui proposées au travers des marques YMAGIS, Eclair, dcinex et SmartJog Ymagis Logistics, sont réunies au sein d'une seule et unique marque Eclair, une marque historique du secteur cinématographique. Ces activités seront organisées à partir de Vanves en France.

Les activités VPF resteront opérées sous leurs marques d'origine YMAGIS et dcinex jusqu'à leur extinction.

La société mère, dont le siège social est à Paris, continuera à opérer sous le nom YMAGIS. YMAGIS sera principalement utilisé dans la communication auprès des actionnaires et des marchés financiers.

## **Modification du groupe d'intégration fiscale**

Les entités Smartjog Ymagis Logistics (SYL) et Eclair Cinéma intègrent le groupe d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 3.8 - Tableau des filiales et participations

Le tableau ci-dessous détaille les principaux chiffres concernant les filiales de la Société :

<i>En Milliers d'euros - Tout montant du 31 décembre 2015</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	(79)	51%	26	-	116	-	94	(29)	-
Y.E.S. SAS	424	1 197	100%	424	424	-	-	7 500	391	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	(128)	100%	1	-	564	-	108	(6)	-
Ymagis UGC France SARL	1	638	100%	1	1	923	-	4 457	12	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	38	100%	1	1	271	-	119	4	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	(237)	100%	1	-	659	-	445	(29)	-
SmartJog Ymagis Logistics SAS	12 645	(4 403)	100%	2 716	2 716	6 358	7 052	7 220	(6 128)	-
Ymagis Deutschland GmbH	25	1 783	100%	25	25	-	-	9 870	578	-
Ymagis Sytemhaus GmbH	25	(617)	100%	25	-	1 032	-	478	(428)	-
Ymagis Spain SLU	50	332	100%	50	50	4 347	-	10 325	275	-
Eclair Médias SAS (ex V.A.M.P.)	250	-	100%	250	250	2 539	-	4 271	(1 892)	-
Direct Cinema North America Inc.	9	(45)	100%	8	-	526	-	30	(424)	-
dcinex SA	10 033	7 871	100%	26 301	26 301	17 365	40 887	82 599	5 990	-
R2D1	623	77	90%	504	504	-	-	5 331	33	-
Eclair Cinémas SAS	250	-	100%	250	250	-	-	4 271	(1 892)	-
Eclair Préservation	270	(217)	100%	25	-	-	-	1 029	(100)	-
Audiotitres	500	(850)	100%	25	-	-	-	229	(665)	-
Studio 7	25	245	100%	25	25	-	-	1 825	(1)	-
Tévisa	450	(639)	100%	25	-	-	-	-	(1)	-
<b>Total si applicable</b>				<b>30 682</b>	<b>30 547</b>	<b>34 701</b>	<b>47 939</b>			

**B - renseignements globaux concernant les autres filiales & participations**

DCNA: montant initialement en dollars

\*\*\*\*\*